digiact avec tgs FRANCE

10h
pour passer au digital !

Financé par bpifrance

www.digiact-france.fr

Digiact, c’est quoi ?

Une initiative portée par TGS France, en partenariat avec 2 startup du digital : RedFabriQ et Kalamon.

Digiact propose aux professionnels des cursus d’accompagnement à distance de 10h pour faciliter leur passage au digital.

Animés par des experts du monde numérique et tournés vers l’action, ces cursus mêlent sessions collectives, coaching individuel et travail personnel.

Leur coût est entièrement pris en charge par Bpifrance dans le cadre du plan de relance de l’économie française.

Les cursus Digiact

3 cursus d'accompagnement au choix
selon vos besoins et vos priorités.

10h
pour créer son site et développer sa visibilité

Inclus

Une méthode et un outil simple pour créer un site web professionnel

Des bonnes pratiques pour attirer vos futurs clients sur le web

Vos réalisations

Votre site Internet complet et votre nom de domaine personnalisé

10h
pour vendre en ligne

Inclus

Les fondamentaux du e-commerce

Une présentation d'outils pour se lancer dans la vente en ligne

La découverte des marketplaces

Vos réalisations

Votre stratégie e-commerce sur-mesure pour les mois à venir

10h
pour sécuriser son activité digitale

Inclus

Une sensibilisation aux enjeux de la cybercriminalité

Votre diagnostic personnalisé d'exposition aux risques

Les bonnes pratiques pour anticiper les attaques

Vos réalisations

Votre plan d'action personnalisé pour sécuriser votre système d'information

Chaque cursus inclut

- des webinaires collectifs animés par un expert du numérique
- 45 min d'entretien personnel
- des e-learning pour avancer en autonomie

Pourquoi suivre **les cursus Digiact ?**

.1 Pour profiter de l'expertise de professionnels du numérique

Nos parcours sont dispensés par des experts du digital. Ils vous donneront les clefs pour tirer parti des opportunités du numérique pour votre activité.

.2 Pour obtenir rapidement des résultats

Nos cursus courts, de moins de 10h*, sont entièrement tournés vers l'action et incluent des réalisations concrètes. Votre temps est bien investi !

.3 Pour interagir dans un esprit positif

Nos cursus prévoient des séances d'échanges collectives avec des chefs d'entreprise partagant les mêmes problématiques que vous. Vous n'êtes pas seul !

.4 Parce que ça ne vous coûtera rien !

Les cursus Digiact sont approuvés par Bpifrance et entièrement financés par le plan France Relance. Vous n'avez rien à débourser !

* 10h étalées sur 3 semaines au maximum

Digiact en pratique

Qui est éligible ?

- Toutes les TPE/PME basées en France
- Avec au moins deux ans d'existence
- Un CA supérieur à 20 K€ sur les 2 derniers exercices
- Avoir reçu moins de 200 000 € d'aide publique sur 3 ans (hors aide COVID)

Combien ça coûte ?

Rien ! Bpifrance finance jusqu'à deux cursus par entreprise.

Comment s'inscrire ?

C'est très simple !

- Créez votre compte sur digiact-france.fr
- Choisissez votre cursus
- Sélectionnez la date qui vous convient.

digiact

www.digiact-france.fr

tgs FRANCE